



REGLEMENT CHAMPIONNAT DE FRANCE 2018

CHAMPIONNAT STEEPLE



COURSES DE GALOP A PONEY

28 OCTOBRE 2018 – HIPPODROME DE MESLAY DU MAINE (53)

Période de qualification	Clôture
Du 09 octobre 2017 au 21 octobre 2018	Lundi 22 octobre 2018

SOMMAIRE

Conditions générales.....	2
Conditions de participations.....	2
Barèmes techniques.....	2

Pour tout ce qui ne figure pas au présent règlement, il est fait application des règlements nationaux FFE en vigueur, Dispositions Générales et Dispositions Spécifiques des courses de Galop à Poney, complétés par les rectificatifs publiés sur www.ffe.com

Conditions générales

TENUE / HARNACHEMENT

Casaque, toque, gilet de protection, casque, breeches ou culotte d'équitation blanche et selle de course obligatoires.

Conditions de participations

PARTICIPATIONS CAVALIER

Chaque cavalier doit être titulaire d'une Licence Fédérale de Compétition Club en cours de validité.

PARTICIPATIONS PONEY

Les poneys peuvent concourir pour un seul titre maximum.

Barèmes techniques

EPREUVES ET NORMES TECHNIQUES

CHAMPIONNATS	DISTANCE	PISTE	NOMBRE DE PARTANTS MAXIMUM *
Poney 2 Steeple	Entre 2500 et 2800 m	Piste intérieure	15
Poney 1 Steeple			15

* Championnats sur sélection DTN. Les engagements des cavaliers non retenus seront annulés et remboursés.